



# **BUDGET PRIMITIF**

## 2021

# Un budget 2021 placé sous le signe



- De l'impact de la crise sanitaire du COVID sur le fonctionnement des services et les recettes de la ville
- De la nécessité de maîtrise des dépenses pour faire face à la crise économique actuelle et à la situation préoccupante des finances de la ville
- De l'engagement des premières actions du programme du mandat : projet urbain, sécurité, écoles, commerce, sport...
- Du maintien d'un niveau d'investissement important pour soutenir l'activité économique locale
- D'une fiscalité communale stable sans hausse de taux en 2021

# Section de fonctionnement : des dépenses en baisse



- Les dépenses réelles de fonctionnement diminuent de 1,3 % dont :
  - Charges à caractère général : -5,9 %
  - Charges de personnel : -0,5 %
  - Charges financières : -3,8 %
- La subvention au CCAS augmente de 50 K€ (1 950 000 €) pour accompagner les politiques menées en matière d'accompagnement social de la population, d'accueil de la petite enfance et d'hébergement des personnes âgées.

# Section de fonctionnement : des recettes en stagnation

---



Les recettes réelles de fonctionnement n'évoluent que de 16 K€ :

- Recettes des services : +13 K€ grâce notamment à la réouverture prochaine des halles et des recettes de restauration scolaire
- Des recettes fiscales globalement stables (-5 K€)
- Des subventions en légère hausse (+35 K€) notamment les dotations de péréquation (DSU, DNP) et les compensation d'exonération de taxe d'habitation



# Équilibre du budget 2021 : Pas de hausse de la fiscalité



Avec la suppression de la taxe d'habitation, les communes ne votent plus son taux depuis 2020.

Seules les taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties relèvent désormais du pouvoir de taux des communes.

En 2021, le taux de la taxe foncière à Dax sera de **44 %** suite au transfert du taux du Département des Landes à la commune (27,03 % + 16,97%).

**Le taux global reste donc identique à celui de 2020.**

# Investissement :

## Des investissements importants



**Les dépenses d'équipement s'élèveront à 9,3 M€** au budget principal dont 0,7 M€ de reports de 2020. Elles concernent notamment :

- 5,6 M€ HT dont 2 M€ TTC au budget principal pour les halles
- 642 K€ pour la barre commerciale de Cuyès
- 600 K€ pour la rénovation de la bibliothèque municipale
- 583 K€ de traitement des façades de Colette Besson
- 580 K€ pour la démolition du Jaï Alai
- 450 K€ de remise aux normes du terrain synthétique Darrigade
- 406 K€ pour la restauration de la basilique antique
- 350 K€ d'investissement dans les écoles
- 300 K€ de mise en accessibilité des bâtiments
- 220 K€ de mise aux normes de la salle de basket Maurice Boyau
- 206 K€ d'équipement de la police municipale (armement, caméras...)
- 156 K€ pour l'étude urbaine « Dax 2035 »
- 50 K€ pour l'étude d'implantation d'un skate-park

# Budget principal : le financement des projets



- Les ressources dégagées du fonctionnement (8 M€) représentent 51 % du financement des dépenses réelles d'équipement
- Les recettes propres d'investissement s'élèvent à 1,9 M€ dont:
  - FCTVA : 1,5 M€
  - Taxe d'aménagement : 150 K€
  - Amendes de police : 150 K€
  - Cessions : 102 K€
- Les subventions (0,7 M€)
- L'emprunt d'équilibre est de 4 M€



# Les budgets annexes



# Budgets annexes de la régie municipale des eaux et des boues



- Les dépenses réelles de fonctionnement de la Régie des eaux s'élèvent à 2 065 K€ HT.
- Les recettes réelles, **en raison de la crise COVID**, sont attendues en baisse de 68% pour les boues (-865 K€) et de 23 % pour l'eau thermale (-203 K€).
- Le budget primitif **s'équilibre grâce aux excédents antérieurs**.
- Les dépenses d'équipement représentent au total 2 409 K€ HT et sont financées sans recours à l'emprunt.
- Les tarifs de la Régie municipale (eau thermale, boues thermales) **n'augmentent pas** en 2021.



- La section de fonctionnement s'équilibre à 4 152 K€ dans l'attente des décisions qui seront prises au niveau national pour l'organisation de ce type de manifestation.
- Les tarifs des spectacles taurins et ceux des occupations du domaine public sont **inchangés** en 2021.
- Une subvention d'équilibre du budget principal est prévue à hauteur de **427 K€** dans l'hypothèse de la tenue de cette manifestation dans les conditions habituelles.

# Les autres budgets annexes



- **Budget annexe activités assujetties à la TVA** : réhabilitation des halles (partie commerces) à hauteur de 2 372 508 € HT
- **Budget annexe stationnement** : requalification du quartier des halles avec le réaménagement de l'esplanade de la cathédrale et la modification des accès au parking souterrain des halles (1 619 884 € HT)
- **Budget annexe du Mousse** : clôture du budget fin 2021 après la cession du dernier lot.

# Synthèse du budget 2021 en chiffres



Population INSEE 2021	21 512
Budgets consolidés	81 105 929,64
<i>dont fonctionnement</i>	<i>46 811 363,06</i>
<i>dont investissement</i>	<i>34 294 566,58</i>
Épargne brute prévisionnelle consolidée 2021 (hors résultats antérieurs)	1 670 198,32
Épargne nette prévisionnelle consolidée 2021	-1 945 801,68
Encours de dette consolidé au 31/12/2020	53 573 505,47
Capacité de désendettement consolidée au 31/12/2020	32,1 ans